

Malgré cette période de congé, la mobilisation engagée le 26 janvier ne faiblit pas

Dans de nombreux départements, les personnels, avec bien souvent parents d'élèves et élus, se rassemblent pour exiger l'arrêt des fermetures de postes, de classes, et les ouvertures nécessaires. Les 1800 suppressions de postes dans le second degré et la dotation insuffisante du premier degré, qui aboutit à des centaines de fermetures de classes, ne passent pas. Le gouvernement est fébrile et sous pression, comme en témoigne la volte-face sur les engagements devant le Sénat de Madame la Secrétaire d'État « *d'aucune fermeture de classe dans les communes de moins de 5000 habitants sans l'accord du maire* », finalement déditée par le ministre, provoquant la colère des élus ; comme en témoignent également les reculs imposés par la mobilisation, les fermetures annulées ; comme en témoigne enfin l'annonce que la loi 4D de transfert aux collectivités territoriales ne s'appliquerait pas aux infirmières et aux médecins de l'Éducation nationale.

Les postes tout de suite

Les personnels ne sont pas dupes des campagnes de communication sanitaire, qui ne coûtent pas cher, alors que le ministre a rendu plus de 200 millions au budget. Ils exigent les postes, tout de suite, pour assurer les remplacements, pour faire baisser les effectifs dans les classes, en recrutant les candidats sur les listes complémentaires, en les réabondant si nécessaire ! Les contractuels « Covid » recrutés en novembre doivent être reconduits et titularisés ; de même que les AED et les AESH, à qui il faut octroyer un vrai statut et un vrai salaire !

Abandon du Grenelle, augmentation générale des salaires sans contrepartie

À l'opposé de ces revendications, le ministre tente d'avancer sur toutes ses contre-réformes. Le Grenelle, non content de maintenir le gel des salaires pour l'immense majorité des personnels, ouvre la voie à une déréglementation généralisée. La FNEC FP-FO se félicite à ce titre que le ministre n'ait obtenu aucune voix favorable à son projet de « revalorisation » lors du comité technique ministériel du 25 février. Le Grenelle, porteur de remises en cause statutaires, doit être abandonné. Les personnels revendiquent une réelle augmentation générale des salaires, sans contrepartie.

Non au contrôle continu, défense du baccalauréat

Le ministre tente également de mettre au pas les professeurs de lycée avec la publication de son « *guide de l'évaluation* » et veut aussi mettre en place des « *professeurs référents de cycle terminal* ». Ces conditions de travail et d'obtention du baccalauréat, imposées aux motifs sanitaires et de l'état d'urgence, sont inacceptables. Dans de nombreux lycées, les personnels prennent position pour exiger le maintien de l'examen national, terminal et anonyme du baccalauréat, comme le ministre le met d'ailleurs en place pour les lycées privés hors contrat, montrant ainsi que c'est bien un choix politique.

.../...

Réouverture des cours à l'université, défense des concours d'enseignement et des libertés académiques

Avec tous les universitaires et étudiants qui de partout la demandent, la FNEC-FP FO revendique la reprise de tous les cours en présentiel à l'université pour tous ceux qui le souhaitent et le retrait des circulaires ministérielles qui interdisent cette reprise. Avec tous les formateurs, enseignants, enseignants-chercheurs, qui interviennent dans la préparation aux concours d'enseignement et la formation des nouveaux collègues, la FNEC-FP FO revendique l'abandon de la réforme des masters MEEF et des concours, qui contractualise les étudiants et attaque le statut ; elle soutient l'appel des INSPÉ à la mobilisation le 11 mars pour en obtenir le retrait.

Par ses propos sur l'« islamogauchisme » qui sévirait à l'université et son intention de faire mener une enquête à ce sujet, la ministre Vidal, prenant la suite du ministre Blanquer et avec le soutien du gouvernement, a porté une atteinte grave aux libertés académiques et à l'indépendance des universitaires et des chercheurs. La FNEC-FP FO demande qu'elle retire ses propos et annule l'enquête projetée.

La FNEC FP-FO appuie les initiatives prises par les personnels dans lesquelles les syndicats de la fédération prennent toute leur place.

La FNEC FP-FO invite tous les personnels à participer aux réunions syndicales, à se regrouper pour faire valoir les revendications. Un préavis de grève a été déposé par la FNEC FP-FO pour couvrir toutes les initiatives.

Montreuil le 2 mars 2021